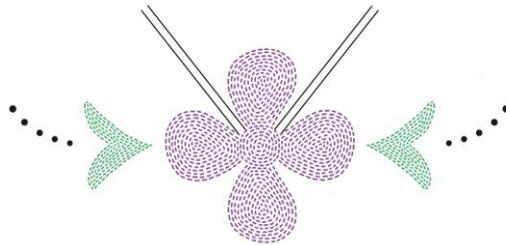


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones
disparues et assassinées
Processus de consignation de la vérité
Partie I : Consignation des déclarations
Hôtel Sheraton Cavalier
Saskatoon (Saskatchewan)**



PUBLIC

Mercredi 22 novembre 2017

**Déclaration - Volume 117
Virginia Crombie,
En lien avec Madeline Gignac**

Déclaration consignée par Debbie Bodkin

INTERNATIONAL REPORTING INC.
41-5450 Canotek Road, Ottawa (Ontario) K1J 9G2
Courriel : info@irri.net – Téléphone : 613 748-6043 – Télécopieur : 613 748-8246

II

REMARQUE 1 : Cette transcription contient des informations qui ont dû être caviardées en vertu de la Règle 55 du document *Orientation juridique : Règles de pratique respectueuses*, qui prévoient que « La Commission a le pouvoir de caviarder l'information personnelle de nature sensible lorsqu'elle n'est pas essentielle au témoignage avant la transmission de l'information aux parties. Lorsqu'elle divulguera ce type d'information, l'Enquête nationale tiendra compte à la fois de l'intérêt public et du préjudice qui pourrait être causé à la personne dont il est question. »

REMARQUE 2 : L'emploi de crochets [] dans la présente transcription indique que des modifications ont été apportées à la transcription certifiée afin de remplacer les informations jugées inaudibles ou indéchiffrables par le transcripateur d'origine. Les amendements ont été ajoutés suite à l'enregistrement audio de la procédure et ont été apportés par Bryana Bouchir, greffière de l'enquête publique auprès de l'Enquête nationale sur les femmes, les filles et les membres de la communauté 2ELGBTQ autochtones disparus et assassinés, le 26 avril 2018 à Vancouver, en Colombie-Britannique.

III

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration - Volume 117
Virginia Crombie
22 novembre 2017

PAGE

Témoignage de Virginia Crombie.	1
Accréditation de la sténographe.	31

Responsable de consignation des déclarations : Debbie
Bodkin

Liste des documents fournis par le témoin :

Élément 1 : Photographie de la disparue avec cinq enfants

Élément 2 : Déclaration écrite (quatre pages)

1 Saskatoon (Saskatchewan)

2 --- Début de la séance le mercredi 22 novembre 2017 à
3 17 h 21

4 **MME DEBBIE BODKIN** : Donc, l'enregistreur
5 audio est en marche, il est 17 h 21, le vidéo-enregistreur
6 est également en marche, il est 17 h 21. Encore quelques
7 choses à ajouter, nous sommes le mercredi 22 novembre et il
8 est 17 h 21. Nous sommes à l'hôtel Sheraton de Saskatoon.
9 Comme je vous l'ai déjà mentionné, je m'appelle Debbie
10 Bodkin et je suis responsable de consignation des
11 déclarations dans le cadre de l'Enquête nationale. Si vous
12 voulez bien vous présenter et nous dire votre nom, d'où
13 vous venez, ainsi que vos origines culturelles.

14 **MME VIRGINIA CROMBIE** : OK. Est-ce que je
15 regarde ici ou bien est-ce que je vous regarde?

16 **MME DEBBIE BODKIN** : Vous pouvez me regarder
17 moi si vous le souhaitez.

18 **MME VIRGINIA CROMBIE** : OK. Je m'appelle
19 Virginia Crombie, je suis la fille aînée de Madeline
20 Gignac, Madeline Margaret Gignac, dont le nom de jeune
21 fille était Lavallee.

22 **MME DEBBIE BODKIN** : Oh, OK. Et d'où êtes-
23 vous originaire, Virginia?

24 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Je viens de Nipawin,
25 en Saskatchewan ---

1 **MME DEBBIE BODKIN** : OK.

2 **MME VIRGINIA CROMBIE** : --- en fait,
3 j'habite avec mon mari dans un petit village près de
4 Nipawin qui s'appelle Pontrilas. Je dis toujours Nipawin,
5 car c'est là que nous allons relever notre courrier.

6 **MME DEBBIE BODKIN** : OK, je vois.

7 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Le petit village de
8 Pontrilas se trouve à environ 10 minutes.

9 **MME DEBBIE BODKIN** : OK. Et vos origines,
10 quelles sont-elles?

11 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Mes origines, je
12 dirais que je suis plus Métis ---

13 **MME DEBBIE BODKIN** : OK.

14 **MME VIRGINIA CROMBIE** : --- qu'autre chose,
15 mais j'ai été élevée par une famille adoptive -- je fais
16 partie d'une rafle, probablement la rafle des années 60.

17 **MME DEBBIE BODKIN** : Oui.

18 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Ma mère n'est jamais
19 allée au pensionnat indien, mais c'était une femme qui
20 avait été privée de ses droits, originaire de la réserve de
21 Big River.

22 **MME DEBBIE BODKIN** : OK.

23 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Ma mère a épousé un
24 Métis et a été privée de ses droits. Donc ses trois aînés,
25 je crois, ont aussi été privés de leurs droits.

1 **MME DEBBIE BODKIN** : OK.

2 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Oui, les quatre
3 aînés.

4 **MME DEBBIE BODKIN** : Et je -- je suis
5 désolée, je vais vous interrompre une fois encore ---

6 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Aucun problème.

7 **MME DEBBIE BODKIN** : --- une dernière fois,
8 juste parce que les appareils enregistreurs n'étaient pas
9 en marche, et que j'ai votre accord ---

10 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Oui.

11 **MME DEBBIE BODKIN** : --- pour procéder à cet
12 enregistrement et que vous êtes ici sur une base volontaire
13 pour ---

14 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Oui je suis ici sur
15 une base volontaire.

16 **MME DEBBIE BODKIN** : --- venir partager
17 votre vérité.

18 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Oui, et je vous
19 remercie pour -- j'ai appelé hier et j'ai parlé à une des
20 organisatrices, Denise.

21 **MME DEBBIE BODKIN** : OK.

22 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Et elle -- je
23 voulais m'exprimer publiquement, mais toutes les places
24 étaient prises, alors elle m'a proposé de parler à un
25 responsable de consignation.

1 **MME DEBBIE BODKIN** : Parfait. Oui un
2 responsable de consignation des déclarations.

3 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Un responsable de
4 consignation des déclarations, et j'ai accepté. Je pense
5 que c'est le moins que je puisse faire pour ma mère. Mon
6 oncle, Ed Lavallee, a lu -- un rapport que j'ai tapé à
7 l'ordinateur pour lui parce qu'il n'avait pas tout
8 l'historique lorsque ma mère a disparu. Je lui ai donc
9 écrit tout ce dont je me souvenais et il a lu cette
10 déclaration en public à Edmonton, le 7 novembre, je crois.

11 **MME DEBBIE BODKIN** : OK.

12 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Récemment.

13 **MME DEBBIE BODKIN** : Oui.

14 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Et donc il a invité
15 -- il m'a dit que la Commission se rendait ici et que ça
16 pourrait m'aider d'en parler. Alors j'ai accepté de venir.

17 **MME DEBBIE BODKIN** : Vous pouvez commencer
18 quand vous le souhaitez.

19 **MME VIRGINIA CROMBIE** : OK, je vais
20 commencer avec -- après l'appel de mon oncle hier, j'ai
21 écrit une petite lettre rapidement. Je ne pensais jamais
22 la lire face à une caméra, mais je suis heureuse parce que
23 je crois que c'est ce que -- ce qu'il y a probablement de
24 mieux à faire.---

25 **MME DEBBIE BODKIN** : Bien sûr.

1 **MME VIRGINIA CROMBIE** : --- par rapport à
2 tout ça. Voici une lettre que j'ai écrite ce matin aux
3 représentantes de l'Enquête nationale sur les femmes et les
4 filles autochtones disparues et assassinées, la Commission,
5 et j'ai appris qu'il s'agissait de Denise et de Michele,
6 donc c'est à elles que j'ai adressé ma lettre. Je ne
7 connaissais pas leurs noms de famille.

8 **MME DEBBIE BODKIN** : OK.

9 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Et, suite à une
10 conversation que j'ai eue avec Denise au Sheraton Cavalier,
11 à Saskatoon, hier matin, j'ai écrit cette lettre sous la
12 forme d'une déclaration à soumettre au responsable de
13 consignation des déclarations. Ma mère, Madeline Gignac,
14 née le 6 août 1932, a disparu près de l'ancien hôtel
15 Broadway à Prince Albert, en Saskatchewan, vers minuit le
16 20 octobre 1981. Son corps a été retrouvé trois ans et
17 demi plus tard dans le champ d'un agriculteur à environ
18 13 kilomètres à l'est, 1,5 kilomètre au sud et 400 mètres à
19 l'ouest de Prince Albert, le 5 mai 1985.

20 Mon beau-père, Arthur Gignac, et moi, avons
21 identifié ses vêtements, ses chaussures et une bague
22 appartenant à notre famille. Sa mort a été considérée
23 comme criminelle, mais malgré l'enquête, le coupable n'a
24 jamais été retrouvé.

25 En août 2016, à peu près, mes sœurs Lorianne

1 (ph) Gignac et Darlene Madison (ph) et moi, Virginia
2 Crombie, avons été informées que le cas de maman avait été
3 désigné comme une affaire non résolue et que le dossier
4 avait été transféré au Groupe des affaires non résolues de
5 la GRC à Saskatoon. Nous avons été interrogées à Saskatoon
6 le 9 septembre 2016.

7 Puis, en juillet 2017, ma sœur, Lorianne
8 Gignac, a de nouveau été contactée par le Groupe des
9 affaires non résolues de la GRC et a appris que le suspect
10 numéro un du meurtre de maman était décédé à l'hôtel
11 Victoria -- Victoria -- pardon, à l'hôpital Victoria Union
12 de Prince Albert.

13 Cela dit, le dossier de maman reste ouvert,
14 car il n'y a pas de preuve formelle à 100 % que ce suspect
15 numéro un était bel et bien le meurtrier de maman. Il
16 reste environ 5 % de chances que cette personne soit
17 innocente. Il existe toujours la possibilité que quelqu'un
18 parle un jour.

19 La principale raison pour laquelle j'ai
20 décidé de contacter la Commission, c'est que bien que nous
21 ayons consulté tous les sites Web possibles et imaginables
22 sur les femmes et les filles autochtones assassinées et
23 disparues en Saskatchewan, nous n'avons trouvé aucune
24 archive publique sur le cas de notre mère. Ma petite sœur
25 Lorianne et moi, avons fouillé partout sur Internet. La

1 disparition (ou le meurtre) de Madeline Gignac n'était
2 recensée sur aucun site Web. Nous avons l'impression que
3 notre mère avait disparu de l'histoire, comme si elle
4 n'avait jamais existé.

5 Nous avons découvert qu'une fois que le
6 corps d'une personne disparue était retrouvé, son nom était
7 effacé de la liste des personnes disparues. Moi je pense
8 que le nom de ma mère, Madeline Gignac, devrait rester
9 public, comme faisant partie des personnes originellement
10 portées disparues et dont on sait maintenant qu'elle a bel
11 et bien été victime d'un meurtre. Son nom devrait au moins
12 figurer sur la liste publique de la liste de la GRC des
13 affaires non résolues des femmes autochtones disparues et
14 assassinées en Saskatchewan. Je sais que cette liste des
15 affaires non résolues existe, je l'ai vue.

16 **MME DEBBIE BODKIN** : Mm-hmm

17 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Et je crois qu'elle
18 se trouve sur le site Web de la GRC. J'aimerais que le nom
19 de ma mère figure également sur les listes de la CBC, car
20 nous les avons aussi consultées et nous n'avons trouvé son
21 nom nulle part. Probablement à cause du fait que son nom a
22 été rayé des listes lorsque son corps a été découvert. Je
23 ne veux pas que le nom de ma mère disparaisse ou soit perdu
24 à jamais.

25 **MME DEBBIE BODKIN** : Prenez votre temps.

1 Nous avons le temps. Respirez. Prenez une profonde
2 inspiration.

3 **MME VIRGINIA CROMBIE** : OK. Maman a été
4 portée disparue, je ne voulais pas qu'elle soit perdue
5 parmi les passereaux, les passereaux de Saskatchewan. Je
6 la compare à un passereau, parce que je suis chrétienne et
7 que Matthieu dit, chapitre 10 verset 29, « Pas un passereau
8 ne tombe à terre sans la volonté de votre Père » et c'est
9 ce que j'ai mis sur la plaque commémorative de ma mère,
10 qu'aucun passereau ne tombe à terre sans la volonté de
11 Dieu, et il savait où était ma mère. Et, nous avons reçu
12 une réponse à cette prière deux jours plus tard, c'était à
13 peine croyable. Après trois ans et demi, nous voulions
14 juste savoir où -- ce qui était arrivé à maman. J'ai prié,
15 j'ai dit -- j'ai parlé au Seigneur, et je lui ai dit --
16 cela fait trois ans et demi, je pense que notre petite
17 sœur, Lorianne, est assez grande maintenant pour supporter
18 le fait que maman soit morte. Enfin... ait été tuée.

19 **MME DEBBIE BODKIN** : Mm-hmm

20 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Et -- elle n'avait
21 que 12 ans quand maman a disparu, et à ce moment-là, elle
22 avait donc environ 15 ans et demi, presque 16 ans. Je
23 pense que notre Créateur savait qu'elle était prête parce
24 que deux jours après, un agriculteur découvrait le corps de
25 ma mère près de Prince Albert.

1 Cela nous a permis de tourner la page en
2 quelque sorte, de pouvoir l'enterrer aux côtés de sa mère
3 dans la réserve de Sturgeon Lake. Ma mère a été enterrée,
4 nous avons organisé des funérailles traditionnelles, ce qui
5 a été un grand soulagement pour nous, toutes ces émotions,
6 ce chagrin. La mère de ma mère avait malheureusement connu
7 le même sort en 1957. Elle aussi avait été retrouvée à
8 quelques kilomètres de Prince Albert, dans le froid
9 glacial, morte. Ma mère avait dû gérer cela, j'en avais
10 été témoin, et c'était maintenant mon tour, ma mère, la
11 même ville.

12 Cette ville est assez -- si vous passez en
13 revue tous les cas de disparition de femmes, de femmes
14 autochtones, mais pas seulement, des hommes aussi, à Prince
15 Albert, vous trouverez une liste assez longue. Par
16 exemple, ma grand-mère à 1957 et ça n'a fait que continuer.

17 Rien qu'en avril de cette année, une autre
18 femme qui s'appelait, en fait, non, je ne dirai pas son
19 nom, mais elle a disparu à Prince Albert en avril dernier.
20 Je pourrais vous dire comment elle s'appelle, mais je ne
21 sais pas si j'en ai le droit, je ne pense pas, je ne crois
22 pas. C'est passé aux nouvelles et ça ne fait que me
23 rappeler que ça continue, encore et encore. Il y a
24 tellement de cas -- qui ne sont tout simplement pas
25 résolus.

1 Je comprends que c'est difficile, vous
2 savez, pour les enquêteurs parfois. Je ne sais pas
3 pourquoi autant de cas sont non résolus. Je -- dans le cas
4 de ma mère, je me demande s'il y avait des caméras de
5 surveillance en 1981. C'était un hôtel dans le centre-
6 ville. Juste à côté du Venice House. Je ne sais pas si la
7 caserne de pompiers était là à l'époque. Il y avait une
8 caserne de pompiers juste à côté du bâtiment, mais ce n'est
9 plus le cas. Le bâtiment n'est plus là. Il a été détruit.
10 Mais il y avait une gare du [CN ou du CP] ~~vidéo de CNN ou~~
11 ~~de CTVO~~ juste de l'autre côté de la rue. Est-ce qu'il y
12 avait des caméras, est-ce que la police a pu y avoir accès,
13 s'il y en avait, est-ce qu'ils se sont procuré les images
14 dans les 24 heures avant qu'on réenregistre par-dessus,
15 parce que parfois c'est ce qui arrive quand on n'est pas
16 assez rapides, on n'y a pas accès -- on se demande si la
17 question a été posée. Est-ce que -- est-ce qu'on a demandé
18 s'il y avait des caméras de surveillance? Est-ce qu'il y
19 avait -- comment on appelle ça? De la vidéosurveillance?

20 **MME DEBBIE BODKIN** : Oui.

21 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Des vidéos de
22 sécurité? Peut-être qu'il y en avait en 1981, je ne sais
23 pas.

24 **MME DEBBIE BODKIN** : Est-ce qu'on vous a
25 tenue au courant des avancées de l'enquête?

1 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Oui j'ai eu des
2 informations. OK. Donc. -- . OK. Donc, j'ai quelques
3 suggestions -- je vais vous en lire quelques-unes -- la
4 déclaration que j'ai faite pour mon oncle. Je voudrais
5 montrer ça aussi, une photo de ma mère ---

6 **MME DEBBIE BODKIN** : Mm-hmm Et qui est qui
7 sur cette photo? Approchez-la bien de la caméra.

8 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Ça c'est ma mère, au
9 centre, Madeline. Ça c'est ma sœur, Darlene, elle est à
10 peine plus jeune que moi. Là c'est moi, l'aînée, Virginia.
11 Ça c'est notre petite sœur, Lorianne, qui avait 12 ans
12 quand maman a disparu. Ça c'est notre -- juste après
13 Darlene, Linda, elle est décédée. Elle avait 36 ans quand
14 elle est morte. Ça c'est notre frère, David, qui a été
15 adopté par une de nos tantes, Georgina Webb (ph), donc il
16 s'appelle Webb et il vit en Colombie-Britannique, quelque
17 part sur la côte, [Powell River] (~~inaudible~~) je crois.
18 Voilà. Et il en manque une sur la photo, elle s'appelle
19 Belinda. Elle est morte à l'âge de 2 semaines, d'une
20 pneumonie, voilà.

21 **MME VIRGINIA CROMBIE** : OK. Et quel âge
22 aviez-vous lorsque votre mère a disparu?

23 **MME VIRGINIA CROMBIE** : J'avais 29 ans et
24 sur cette photo, je dois avoir 26 ou 27 ans, je pense.
25 Peut-être un peu moins.

1 **MME DEBBIE BODKIN** : Oui.

2 **MME VIRGINIA CROMBIE** : C'était vraiment
3 très peu de temps avant la disparition de maman. Mais,
4 j'ai fait un rapport pour mon oncle, Edward, à lire lors de
5 sa présentation. Ça fait quatre pages. C'est plus
6 détaillé, mais je ne sais pas si vous voulez que je le lise
7 ou que je le remette comme ça --

8 **MME DEBBIE BODKIN** : C'est vous qui
9 choisissez ce avec quoi vous êtes le plus à l'aise.

10 **MME VIRGINIA CROMBIE** : OK.

11 **MME DEBBIE BODKIN** : Je peux le prendre, ou
12 vous pouvez le lire, ou les deux.

13 **MME VIRGINIA CROMBIE** : OK. Donc, je veux
14 juste finir -- comme nous n'avons rien trouvé sur maman
15 quand nous faisons des recherches sur elle, je pensais
16 créer un site Web à sa mémoire. Ce serait utile et ça nous
17 ferait du bien, un baume sur le cœur de ceux qui comme nous
18 ne veulent pas que leurs proches assassinés soient oubliés.
19 S'ils sont portés disparus, mais qu'on finit par retrouver
20 leur corps et qu'on supprime leurs noms de la liste, la
21 personne n'apparaît plus sur aucune liste -- elle est
22 absente de toute liste parce que nous n'avons jamais fait
23 de recherches en ligne avant cette année. On a commencé à
24 chercher parce qu'on a ressenti, vous savez, ce désir d'en
25 savoir le plus possible.

1 Donc, voilà, et je pense aussi qu'un
2 meilleur suivi immédiat des disparitions d'adultes pourrait
3 être utile. Quand un enfant disparaît, on a parfois une
4 alerte Amber, mais quand c'est un adulte, surtout si c'est
5 une personne qui souffre d'une dépendance à l'alcool et qui
6 était en train de boire dans un hôtel, comme c'était le cas
7 pour ma mère, elle attendait un taxi et, vous savez, on ne
8 l'a plus jamais revue.

9 Parfois, on se dit, peut-être qu'ils ne
10 veulent pas être retrouvés, peut-être qu'ils sont juste
11 partis quelques jours, alors on ne lance pas des recherches
12 immédiatement -- il n'y a pas cette alerte immédiate. Je
13 ne sais pas ce qui s'est passé pour ma mère, mais je vais
14 aller consulter tout ça maintenant.

15 À l'âge de 49 ans, notre mère, Madeline
16 Gignac, née Lavallee. Je crois que née veut dire.---

17 **MME DEBBIE BODKIN** : Son nom.

18 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Son nom. OK. En
19 fait. -- . Son nom de jeune fille. Elle est née le
20 6 août 1932, a disparu près de l'ancien hôtel Broadway à
21 Prince Albert, en Saskatchewan, vers minuit le
22 20 octobre 1981. Cet hôtel n'existe plus, il a été démoli.
23 Après la disparition de ma mère, je ne sais pas comment il
24 s'appelait quand elle était dans cet hôtel ce soir-là, mais
25 je sais qu'il a changé de nom, peut-être plusieurs fois,

1 pour finalement s'appeler Alley Cats et je déteste ce nom,
2 c'est pour ça que je l'appelle toujours le vieil hôtel
3 Broadway. C'est un motel dans lequel ma mère avait
4 l'habitude d'aller depuis que j'étais enfant. On allait au
5 restaurant juste à côté. Pour elle, c'était un endroit
6 sécuritaire où elle rencontrait des proches, des amis.

7 Et c'était -- pour les gens du nord de la
8 Saskatchewan, lorsqu'ils arrivaient en ville. Ils allaient
9 au restaurant chinois à côté de l'hôtel Broadway et nos
10 parents, c'est là où ils buvaient. C'était un lieu de
11 rassemblement, où on se retrouvait. C'est devenu un
12 endroit dangereux pour les femmes, je crois, plus tard.

13 Elle avait demandé à sa nièce, Geraldine
14 Moosehunter (ph), qui travaillait au bar de l'hôtel à
15 l'époque, de lui appeler un taxi, c'est en partie pour ça
16 qu'elle se sentait probablement en sécurité quand elle
17 allait là-bas. Geraldine travaillait là-bas. Puis maman
18 est sortie attendre son taxi. C'était un peu après minuit.

19 Maman était allée magasiner un peu plus tôt
20 dans l'après-midi, à l'Armée du Salut, et s'était arrêtée à
21 l'hôtel pour boire quelques verres, mais elle avait un
22 problème de boisson, elle commençait l'après-midi et
23 finissait tard dans la soirée. Maman avait accepté de
24 garder les enfants de Geraldine le lendemain, elle a donc
25 laissé son sac avec tout ce qu'elle venait d'acheter à

1 Geraldine, pour qu'elle lui rapporte le lendemain. Il
2 avait commencé à neiger à Prince Albert cette nuit-là.

3 J'aimerais bien ajouter quelque chose ici.
4 Maman avait l'habitude de m'appeler. Quand elle buvait,
5 elle m'appelait pour que je vienne la chercher dans la nuit
6 et je l'ai fait quelques fois, mais là, j'étais avec les
7 enfants à la maison et je lui ai dit que je ne pouvais pas.
8 Mes enfants passaient en premier et je ne pouvais pas les
9 laisser seuls à la maison pour aller la chercher, la
10 ramener chez elle, puis rentrer chez moi. Ça aurait mis mes
11 propres enfants en danger.

12 Donc je ne crois pas qu'elle m'ait appelée
13 cette nuit-là. Je pense qu'elle a appelé un taxi comme je
14 lui disais souvent de le faire. Maman vivait avec son
15 mari, Art, Arthur Gignac, et leur fille Lorianne, dans un
16 appartement en sous-sol sur East Hill, au numéro 10 ou 12 -
17 - à 11 coins de rue de l'hôtel. Quand Geraldine est
18 arrivée chez notre mère, Madeline, le lendemain matin pour
19 y déposer ses enfants, elle est tombée sur son mari, Art,
20 qui était très inquiet. Il était rentré à la maison
21 l'après-midi précédent après avoir quitté son poste.

22 Avant que maman aille en ville cet après-
23 midi-là, elle avait envoyé Lorianne à l'école avec son
24 lunch, et quand elle était rentrée à la maison après
25 l'école, son père, je pense, j'étais là, ou je suis arrivée

1 juste après.

2 Art a dit à Geraline que Madeline n'était
3 pas rentrée de la nuit. Geraldine est repartie avec ses
4 enfants pour trouver un autre moyen de les faire garder.
5 Art a emmené Lorianne à l'école, puis il m'a appelé moi,
6 Virginia Marianne, également connue sous le nom de Marlene
7 Crombie, c'était mon surnom Marlene. Donc vous allez voir,
8 j'ai préparé un petit PowerPoint sur une clé USB pour mon
9 oncle, et dedans je passe souvent de Marlene à Virginia.

10 **MME DEBBIE BODKIN** : OK.

11 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Donc Art m'a appelée
12 pour savoir si je savais où était ma mère. Mon mari,
13 Kenneth, et moi, et nos trois enfants, on habitait à Prince
14 Albert à l'époque. Je ne savais pas où elle était, et pour
15 qu'Art puisse partir à sa recherche, j'ai accepté de garder
16 Lorianne après l'école.

17 Art a commencé à la chercher partout, moi
18 aussi j'ai commencé à mener ma petite enquête pour savoir
19 si un des chauffeurs de taxi avait emmené maman quelque
20 part hier soir en partant de l'hôtel. Le répartiteur de
21 taxi n'a pas été en mesure de nous donner des informations
22 fiables, pas plus que les chauffeurs que nous avons
23 rencontrés à la station de taxis et qui travaillaient la
24 nuit où maman a disparu. Ça n'a rien donné. Par la suite,
25 nous avons appris que maman, son frère, Joe Lavallee, une

1 amie à elle et Doug Claire (ph), l'oncle de l'ancien
2 conjoint de Madeline, avaient apparemment bu quelques
3 verres ensemble dans l'un des hôtels l'après-midi
4 précédent. C'est le seul contact qu'ils ont eu.

5 Doug Claire avait entendu dire que maman
6 était allée boire chez quelqu'un en ville. Avec l'aide de
7 Doug Claire et d'Art, nous nous sommes rendus à cette
8 maison, mais les personnes qui s'y trouvaient ne se
9 souvenaient de rien et ne pouvaient confirmer quoi que ce
10 soit. Je suis aussi allée chez la cousine de ma mère,
11 Grace Burg (ph), à quelques coins de rue de chez elle, mais
12 ma mère n'était pas là. On a passé quelques coups de
13 téléphone à des proches à la réserve de Sturgeon Lake, mais
14 personne n'avait eu de nouvelles de maman.

15 Ma sœur, Darlene, qui vivait dans la
16 [Communauté 1], en Alberta, m'a téléphoné le lendemain de
17 la disparition de maman [*deux phrases caviardées -*
18 *règle 55*]. J'ai dû lui dire que maman n'était pas rentrée
19 la nuit précédente, mais qu'on espérait toujours qu'elle
20 réapparaisse ou qu'elle appelle.

21 Je ne voulais pas m'avouer que j'avais moi
22 aussi le sentiment qu'il lui était arrivé quelque chose de
23 grave. J'ai oublié certains détails avec les années, mais
24 c'est ce dont je me souviens le mieux des jours qui ont
25 suivi la disparition de notre mère. Est-ce que je peux

1 continuer de lire?

2 **MME DEBBIE BODKIN** : Tout à fait.

3 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Après avoir exploré
4 toutes les pistes sans succès, Art et moi avons abandonné
5 et sommes allés voir la police. À ce moment-là, on nous a
6 dit qu'il faudrait encore attendre 24 heures. C'est le
7 délai d'attente avant de pouvoir déclarer une personne
8 comme portée disparue. Il restait aussi la possibilité que
9 maman ait disparu de son propre gré et ne souhaite pas être
10 retrouvée.

11 Elle était adulte après tout. Adulte?
12 Peut-être qu'on devrait attendre un peu. Je ne sais si le
13 cas de maman a été examiné rapidement, mais la GRC a mené
14 une enquête comme il se doit. La première année et demie,
15 j'ai été interrogée plusieurs fois par la GRC au sujet de
16 la disparition de notre mère afin de tenter de fournir
17 autant d'informations que possible. Évidemment, la police
18 a également interrogé plusieurs autres personnes. Ils
19 venaient me voir au travail, vous savez, ils venaient me
20 parler, vous voyez?

21 Je suis sortie plusieurs fois avec deux
22 femmes, qui étaient policières, je pense, mais peut-être
23 que seulement l'une d'entre elles l'était et l'autre était
24 sa sœur. Nous avons un policier dans la famille, c'est
25 lui qui est venu, et on a fouillé ensemble des zones

1 situées en périphérie de la ville. Je ne croyais pas à
2 tout ça, mais une de mes tantes est allée voir une voyante,
3 et on lui a dit que ma mère était quelque part en ville,
4 c'est comme ça que tout a commencé. Une d'entre elles
5 était autochtone.

6 **MME DEBBIE BODKIN** : Mm-hmm

7 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Alors chacun de
8 notre côté, Art et moi, on a arpenté les rues et les
9 sentiers au bord du fleuve qui traverse Prince Albert, et
10 j'allais de temps en temps faire des recherches seule dans
11 les environs du parc de Little Red River et le long de
12 l'autoroute 55. Je fouillais la forêt, les buissons,
13 j'étais découragée, je me rendais bien compte que cela ne
14 servait à rien. La forêt est bien trop grande.

15 Je n'ai pas parlé à Lorianne de nos
16 recherches. Je travaillais à temps plein. Nous ne
17 pouvions pas lui dire avec certitude où était maman, nous
18 ne le savions même pas. On. -- . tout ce qu'on pouvait
19 faire c'était prier et si je me souviens bien, une fois ou
20 deux, on a prié ensemble avec les enfants, j'en ai trois.
21 Lorianne ne devait pas tout comprendre, mais on ne voulait
22 pas lui dire que l'on craignait le pire. On essayait de
23 rester positifs et de garder espoir, on espérait que maman
24 appelle et revienne rapidement.

25 Le temps passait et nous n'avions plus de

1 nouvelles d'Art, le père de Lorianne. Nous avons fini par
2 apprendre qu'il buvait beaucoup, mais qu'il était allé
3 chercher de l'aide auprès de l'église de l'Armée du Salut,
4 qu'il était entré en cure de désintoxication et vivait sous
5 un pont, un endroit dangereux, et qu'il allait à l'église.
6 Art est décédé aujourd'hui. C'est seulement maintenant que
7 je réalise qu'Art devait être extrêmement angoissé à ce
8 moment-là et qu'il avait probablement été interrogé à
9 plusieurs reprises. La GRC m'a confirmé récemment qu'Art
10 n'avait jamais fait partie des suspects et que deux autres
11 suspects avaient été écartés.

12 À la fin de l'année, Darlene et son mari,
13 Tolus (ph), sont venus de la [Communauté 1], en Alberta,
14 pour prendre Lorianne chez eux. Ils l'ont élevée comme
15 leur propre fille.

16 Après quelques mois d'enquête, on a reçu une
17 information comme quoi maman s'était installée dans une
18 ferme à l'extérieur de la ville et ne souhaitait pas entrer
19 en contact avec nous. Nous avons reçu un appel d'un agent
20 confirmant cette information, mais par la suite, un autre
21 agent nous a présenté ses excuses. L'information n'avait
22 pas été vérifiée.

23 Ensuite, un criminodrame a été tourné et
24 diffusé sur la chaîne locale CKBI avec un résumé de la
25 soirée où maman a disparu. On y voyait des acteurs jouer

1 le rôle de ma mère et d'un homme en train de parler dans
2 une camionnette rouge avec des bandes blanches de chaque
3 côté avant qu'elle entre dans l'hôtel. On a décrit un peu
4 le cas et on a demandé à quiconque détenait des
5 informations de contacter la GRC. Un numéro de téléphone
6 permettait de passer un appel anonyme.

7 Je ne sais pas si la GRC a reçu des appels à
8 la suite de la diffusion de cette vidéo. Au fil des ans,
9 divers enquêteurs ont travaillé sur le dossier de la
10 disparition de maman, car régulièrement, les agents
11 responsables du dossier étaient mutés dans d'autres
12 départements. Il est possible que maman ait été prise pour
13 une prostituée parce que parfois la police me posait des
14 questions à ce sujet -- savez-vous si votre mère aurait pu
15 faire quelque chose comme cela? Peut-être qu'ils me
16 préparaient à cette éventualité, vous voyez?

17 **MME DEBBIE BODKIN :** Mm-hmm

18 **MME VIRGINIA CROMBIE :** Et je leur disais
19 que non, que j'avais déjà entendu ma mère et ma tante
20 discuter de ça de temps en temps et que jamais elle ne
21 ferait quelque chose comme ça. Mais je me souvenais
22 d'avoir entendu une fois ma mère dire « à moins qu'un de
23 mes enfants ne soit en train de mourir de faim,
24 éventuellement ». Donc oui c'est possible que quelqu'un
25 l'ait prise pour une prostituée comme elle était dehors en

1 train d'attendre un taxi devant l'hôtel cette nuit-là.
2 Elle avait un problème d'alcool et était possiblement en
3 état d'ébriété avancé. Elle pensait sans doute que c'était
4 son taxi qui arrivait et a été victime d'un prédateur parce
5 que. -- . Je disais toujours à ma mère de sortir. Je ne
6 voulais jamais rentrer dans l'hôtel pour aller la chercher.
7 Je lui demandais toujours de m'attendre dehors.

8 Le 5 mai, trois ans et demi après sa
9 disparition, un fermier a retrouvé un corps dans un champ
10 qu'il venait d'acquérir, à environ 13 kilomètres de Prince
11 Albert. Moi, Virginia, j'habitais à Nipawin quand un de
12 mes anciens voisins de Prince Albert m'a appelée pour me
13 dire qu'il avait entendu la nouvelle à la radio. Quand
14 j'ai écouté les nouvelles, j'ai eu la très forte intuition
15 que c'était le corps de ma mère Madeline, alors que je
16 venais de prier pour que quelque chose vienne enfin mettre
17 fin aux souffrances de notre famille.

18 J'ai immédiatement contacté la GRC et ils
19 m'ont demandé si je me souvenais de ce que ma mère portait
20 ce soir-là. Je me rappelais de son manteau, du type de
21 pantalon qu'elle portait et de certains autres vêtements
22 qu'elle portait souvent, ainsi que de sa pointure. Mon
23 beau-père, Art, vivait également dans la région de Nipawin.
24 Il m'a donné une description des chaussures de maman et m'a
25 dit qu'elle portait une bague de famille sur laquelle il

1 manquait une pierre.

2 J'ai donné toutes ces informations à la GRC.

3 Ils m'ont dit qu'ils n'avaient pas retrouvé de bague, mais
4 qu'ils allaient y retourner avec un détecteur de métaux
5 pour essayer de la retrouver. La GRC nous a dit qu'il
6 faudrait qu'on vienne essayer d'identifier les vêtements,
7 mais que nous devrions attendre quelques jours, car les
8 vêtements de maman étaient chez le nettoyeur et que cela ne
9 prendrait que quelques jours avant que les articles ne
10 soient rendus.

11 Le temps qu'Art et moi arrivions à Prince
12 Albert, ils avaient retrouvé la bague. Art et moi sommes
13 allés à la GRC ensemble pour identifier les vêtements [et
14 les chaussures] ainsi que les autres accessoires de ma
15 mère, Madeline Gignac. Nous leur avons aussi dit que maman
16 avait l'habitude de mettre du vernis à ongles rouge foncé.
17 Il y avait en effet un petit sac avec un -- ongle de maman
18 rouge, un ongle et (inaudible) et une phalange, une de ses
19 phalanges, et j'ai oublié de demander au Groupe des
20 affaires non résolues, notre contact s'appelait Donna (ph),
21 je lui ai donné une liste de 16 questions que j'avais.
22 J'en ai quelques autres que j'ai oublié de lui poser, par
23 exemple si cet ongle avait été analysé à la recherche de
24 traces d'ADN.

25 Je sais que la bague de maman a récemment

1 été envoyée dans un laboratoire pour être nettoyée par des
2 professionnels. C'était il y a longtemps, 36 ans plus tard
3 on la nettoie à la recherche de preuves. C'est quelque
4 chose, non? Donc, je ne sais pas combien de preuves
5 auraient pu être trouvées au moment où les vêtements de
6 maman ont été retrouvés, mais cette bague va revenir à ma
7 petite sœur, Lorianne. Nous en avons fait la demande. Nous
8 sommes reconnaissants de pouvoir la récupérer.

9 **MME DEBBIE BODKIN** : Mm-hmm

10 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Donc on a. -- . OK,
11 la découverte du corps de maman. --. OK, allons-y. Est-ce
12 que j'ai déjà mentionné que nous avons également confirmé
13 que maman utilisait parfois du vernis à ongles rouge foncé
14 et c'est là que -- on se souvient de quelque chose, on a
15 quelque chose à dire.

16 La découverte du corps de maman a permis
17 d'apporter des réponses à nos questions, du moins en
18 partie, nous avons enfin la confirmation de ce que nous
19 soupçonnions. On se doutait qu'elle avait été tuée la nuit
20 de sa disparition. Nous avons enfin pu lui offrir des
21 funérailles traditionnelles et l'enterrer aux côtés de ses
22 ancêtres au cimetière de la réserve de Sturgeon Lake.

23 Le son des tambours pendant ses funérailles
24 m'a énormément émue, c'était très intense et j'ai pu enfin
25 me libérer et pleurer. Je ne pratique pas les rites

1 traditionnels de ma communauté, mais cela m'a fait beaucoup
2 de bien. C'était comme si on disait adieu à une ancienne
3 culture, à une autre manière de faire, et -- mais j'étais
4 heureuse que maman -- soit de retour parmi son peuple, sa
5 famille, de cette manière.

6 Enfin, maman était avec son peuple là où
7 elle aurait dû se trouver depuis toutes ces années. Elle
8 m'avait demandé de l'emmener à la réserve et je me sentais
9 mal, parce que je lui avais dit non, parce que je lui avais
10 dit : « Reste avec Lorianne et ton mari », car maman avait
11 déjà perdu trois de ses enfants auparavant, à cause des
12 services sociaux. Et je ne voulais pas voir sa nouvelle
13 famille brisée, vous comprenez? Même si elle avait eu de
14 bonnes raisons de quitter son premier mari, son premier
15 conjoint. Mais -- quand elle s'est mise à boire et a perdu
16 ses enfants, nous, mais j'aurais tellement de choses à dire
17 sur l'histoire de maman, j'essaie de faire de mon mieux en
18 seulement quatre pages.

19 OK donc maintenant, je pouvais enfin me
20 laisser aller à pleurer. Enfin, maman était avec son
21 peuple là où elle aurait dû se trouver depuis toutes ces
22 années. Pour moi, ce n'était que le début du long chemin
23 vers la guérison, ma vraie guérison, mais je me demande si
24 c'est possible d'y arriver autrement qu'en rêve? Je sens
25 que je ne serai vraiment entière que quand je serai enfin

1 réunie avec maman pour l'éternité. C'est là que je serai
2 enfin complète.

3 Le cas de notre mère, Madeline, avait été
4 initialement confié à la GRC de Prince Albert, mais en
5 août 2016, Lorianne Gignac, la fille cadette de Madeline,
6 de Grand Prairie, en Alberta, a reçu un appel téléphonique
7 du Groupe des affaires non résolues de la GRC à Saskatoon.
8 Le cas de notre mère, Madeline Gignac, avait été qualifié
9 d'affaire non résolue et confié au Groupe des affaires non
10 résolues de la GRC à Saskatoon.

11 La GRC voulait rencontrer et interroger
12 Lorianne. Lorsque Lorianne a reçu l'appel du Groupe des
13 affaires non résolues de la GRC, elle m'a appelée moi,
14 l'aînée des trois filles restantes de Madeline, pour me
15 demander si je voulais l'accompagner ainsi que notre sœur,
16 Darlene. Moi j'ai bien évidemment accepté.

17 Le 9 septembre 2016, 35 ans après la
18 disparition de maman, nous, les trois sœurs, sommes allées
19 rencontrer la GRC avec un nouvel espoir que le cas de maman
20 soit peut-être résolu. Nous avons posé toutes les
21 questions que nous voulions et on nous a demandé de fournir
22 toutes les nouvelles informations dont nous aurions pu nous
23 souvenir.

24 En août 2017, le Groupe des affaires non
25 résolues de la GRC à Saskatoon a de nouveau contacté

1 Lorianne pour lui dire que le principal suspect du meurtre
2 de maman était décédé à l'hôpital Victoria de Prince
3 Albert. Cela a fait ressurgir toutes sortes d'émotions
4 difficiles en nous. J'ai 65 ans, je suis l'aînée de mes
5 sœurs. J'étais extrêmement stressée à l'idée de revenir
6 sur toutes ces questions entourant la disparition de maman.

7 Ma sœur cadette, Darlene, qui aura 63 ans ce
8 mois-ci, avait toujours espéré que le meurtrier de maman
9 confesse son meurtre sur son lit de mort. Notre plus jeune
10 sœur, Lorianne, qui a maintenant 49 ans, a refoulé sa
11 douleur comme elle a pu et ces derniers développements ont
12 fait ressurgir certains sentiments de vulnérabilité et de
13 confusion qu'elle avait ressentis quand elle avait 12 ans,
14 quand maman a disparu.

15 Après cet appel, on nous a affecté une
16 officière, Donna. On pouvait entrer en communication avec
17 elle et elle nous a dit que nous pouvions l'appeler à tout
18 moment, dès que nous avons des questions. J'ai fait une
19 liste de 16 questions, puis je l'ai appelée et elle a
20 répondu à toutes mes questions avec une grande patience et
21 une extrême gentillesse.

22 Je lui ai notamment posé la question
23 suivante : pourquoi Lorianne et moi-même n'avons jamais
24 trouvé aucune information sur notre mère, Madeline Gignac,
25 sur aucun des sites Internet traitant des femmes

1 autochtones disparues et assassinées de Saskatchewan. Nous
2 avions eu toutes les deux le sentiment que notre mère
3 n'avait jamais existé. Je suis très contente d'avoir posé
4 cette question, car c'est là que j'ai appris qu'une fois
5 qu'une personne disparue -- que le corps d'une personne
6 disparue est retrouvé, son nom est rayé de toutes les
7 listes de personnes disparues. Cela a permis de lever le
8 mystère entourant cette question et d'atténuer le sentiment
9 croissant d'injustice et de frustration que nous
10 ressentions.

11 Il y aurait tellement d'autres choses à
12 raconter sur l'histoire de ma mère. Maman n'aurait jamais
13 dû connaître cette fin tragique, c'était une tellement
14 belle personne. Elle avait déjà tellement souffert depuis
15 12 ans avec les violences conjugales que lui faisait subir
16 son premier conjoint. Elle vivait dans une grande pauvreté,
17 dans une communauté métisse isolée du nord de la
18 Saskatchewan, vivant principalement de la terre et ne
19 recevant que de temps à autre des bons de subsistance.
20 Maman n'avait jamais bu une goutte d'alcool jusqu'à ses
21 26 ans, date à laquelle elle a perdu sa mère dans des
22 circonstances identiques aux siennes, également en
23 périphérie de Prince Albert et aussi en hiver.

24 Le chagrin et les larmes de maman après la
25 mort de sa propre mère, vers 1957, ont rendu fou son ancien

1 conjoint, qui devenait extrêmement violent quand il buvait.
2 Je me souviens d'un jour où il avait mis une bouteille
3 d'alcool directement dans la bouche de maman, ne lui
4 laissant aucun autre choix que de boire. Après ça, elle a
5 commencé à boire avec mon beau-père quand il le lui
6 demandait. Maman a vite compris que l'alcool pouvait
7 apaiser une partie de son chagrin et de sa détresse et elle
8 a arrêté de résister. Elle a fini par devenir alcoolique.

9 À cause de cet alcoolisme, elle a perdu ses
10 trois premiers enfants, moi Virginia, Darlene et Linda,
11 celle qui est décédée maintenant, qui ont tous été placés
12 par les services sociaux. Des années plus tard, ma mère
13 m'a dit être devenue folle après avoir perdu ses enfants et
14 qu'elle hurlait notre nom dehors. Toute notre enfance,
15 nous sommes restées en contact avec maman même en étant
16 placées dans des familles, nous allions la voir pendant les
17 vacances. Quand nous étions enfants, nous. -- . OK. Maman
18 a eu un fils ensuite, David, puis elle a eu Lorianne.
19 Finalement, on a retrouvé une sorte de famille.

20 Nous avons perdu tellement de temps avec
21 notre mère dans nos jeunes années, et les années avec elle
22 en tant qu'adultes ont aussi été comptées. Maman nous a
23 toujours donné beaucoup d'amour même si elle souffrait de
24 la violence et de la pauvreté. Elle était capable d'en
25 prendre et de tirer le meilleur en toutes circonstances.

1 Elle était gentille, pieuse, douce, généreuse,
2 accueillante, travaillante et débrouillarde. Elle tenait
3 très bien sa maison, on mangeait à notre faim, nos
4 vêtements étaient toujours propres. Elle a fabriqué et
5 vendu de magnifiques colliers de perles pendant des années,
6 mais elle était avant tout la meilleure des mères.

7 Donc ceci a été préparé par moi, Virginia,
8 Marianne Crombie, alias Marlene, c'est comme ça que ma mère
9 m'appelait, mais je n'ai pas reçu ce nom à mon baptême et
10 je ne suis pas connue officiellement sous ce nom. J'ai été
11 déclarée très tardivement, à 13 ans, et j'aurais dû
12 profiter de l'occasion pour dire « Je m'appelle Marlene »,
13 mais je ne l'ai pas fait. Ce document a été préparé le
14 6 novembre 2017, à Pontrilas, en Saskatchewan, et je sais
15 qu'il y aura d'autres projets à ce sujet. J'espère un jour
16 pouvoir écrire sur la vie de ma mère. Notre vie, notre
17 histoire.

18 **MME DEBBIE BODKIN** : Bien sûr. Oui.

19 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Mais c'est juste. --
20 Nous sommes tellement nombreux, tellement de familles
21 autochtones, Métis, pas seulement nous. Il y a aussi des
22 familles caucasiennes, tous les peuples vivent ce genre
23 d'histoires, mais la nôtre semble être -- je ne sais pas,
24 il y en a tellement à qui s'est arrivé qu'il y a peut-être
25 eu -- je ne sais pas s'il y en a plus -- il y en a

1 probablement beaucoup plus ---

2 **MME DEBBIE BODKIN** : Mm-hmm

3 **MME VIRGINIA CROMBIE** : --- mais c'est ça
4 qui est en train de se passer. Ça arrive à d'autres
5 personnes, on le sait. Oui. Merci d'avoir écouté mon
6 histoire. Merci de m'avoir donné cette chance.

7 **MME DEBBIE BODKIN** : Merci beaucoup d'avoir
8 partagé votre histoire avec nous.

9 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Maintenant au moins,
10 tout ça a été enregistré.

11 **MME DEBBIE BODKIN** : Une belle histoire
12 écrite de manière éloquente et un bel hommage à votre mère.
13 Très ---

14 **MME VIRGINIA CROMBIE** : C'est le moins que
15 je puisse faire pour ma mère.

16 **MME DEBBIE BODKIN** : Et je sais que vous
17 voulez prendre une petite pause rapide. Vous nous avez dit
18 à quel point votre mère avait eu une vie difficile, surtout
19 lors de son mariage, qu'elle avait fréquenté les
20 pensionnats indiens, etc.

21 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Non, maman n'est pas
22 allée dans un pensionnat indien. Ses frères et sœurs non
23 plus, je ne crois pas. Ses neveux et nièces oui. Maman
24 était probablement l'un des -- on pourrait dire que ce sont
25 le cas des Métis -- ils étaient sans cesse déplacés d'un

1 endroit à l'autre, alors nous -- on n'avait pas vraiment de
2 territoire, et je ne connais que les deux villages dans
3 lesquels j'ai grandi, notamment Molanosa, au centre de la
4 Saskatchewan, n'existent plus. Les gens [ont été déplacés
5 de] ~~qui vivaient dans~~ cette communauté de l'autre côté du
6 lac, à Weyakwin. Je ne sais pas s'il y avait des ressources
7 minières dans cette région.

8 Fish Lake, là où je suis née [Tweedsmuir]
9 (inaudible), en tout cas c'est ce qu'indique mon certificat
10 de naissance, mais cette communauté autochtone est un site
11 historique qui s'appelle maintenant Fish Lake. Les gens
12 qui vivaient là ont été déplacés à Molanosa, je crois, puis
13 de Molanosa à [Weyakwin] (inaudible). On a été éparpillés.

14 **MME DEBBIE BODKIN** : Mm-hmm

15 **MME VIRGINIA CROMBIE** : De plus, ces
16 communautés métisses n'étaient pas permanentes, mais Dieu
17 merci, certaines d'entre elles sont toujours installées sur
18 ce site historique. Et bien sûr, le lieu de naissance de
19 ma mère -- elle est née à Big River -- une réserve indienne
20 où elle était privée de ses droits, donc voilà.

21 **MME DEBBIE BODKIN** : Eh bien, encore une
22 fois merci beaucoup. Vous êtes très forte et courageuse
23 d'être venue nous voir et d'avoir partagé cela avec nous.
24 Est-ce que vous avez le sentiment d'avoir partagé tout ce
25 que vous vouliez et...

1 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Je le fais pour les
2 besoins de l'enquête. Je sens que -- je ne sais pas
3 comment notre cas est devenu une affaire non résolue. Je -
4 - comme ma suggestion de créer un site Web commémoratif.
5 Je voulais être sûre que le nom de ma mère figure parmi
6 ceux qui ont été recueillis dans le cadre de cette enquête
7 sur les autochtones et qu'il fasse partie de la liste des
8 femmes autochtones disparues et assassinées de
9 Saskatchewan. Je veux être certaine que son nom soit là
10 aussi, qu'il ne soit pas absent. Et qu'il y ait plus de
11 suivi quand une personne disparaît.

12 Peu importe, je pense, que ce soit un
13 adulte, un alcoolique ou une prostituée, je pense que si
14 une famille est suffisamment inquiète pour aller voir la
15 police et signaler une disparition, c'est qu'il y a
16 probablement une raison de s'alarmer. C'est -- qui connaît
17 mieux cette personne que sa famille? J'aimerais qu'un suivi
18 soit fait dans les 24 heures. Au moins, commencer une
19 enquête pour savoir où la personne a été vue pour la
20 dernière fois, où elle vivait et qui l'a vue pour la
21 dernière fois. Trouver ce genre d'informations rapidement.
22 Ça pourrait aider à résoudre certains cas.

23 **MME DEBBIE BODKIN** : Mm-hmm

24 **MME VIRGINIA CROMBIE** : On attend trop
25 souvent qu'ils nous appellent, qu'ils téléphonent ou qu'ils

1 reviennent à la maison, et je pense que les sentiments --
2 cette intuition de la famille est probablement la bonne.
3 Donc -- mais je suis heureuse que le cas de maman ait été -
4 - une affaire non résolue, et qui sait, peut-être qu'un
5 jour on apprendra quelque chose -- qu'on saura.

6 **MME DEBBIE BODKIN** : Mm-hmm

7 **MME VIRGINIA CROMBIE** : Merci infiniment.

8 **MME DEBBIE BODKIN** : Eh bien, merci beaucoup
9 à vous. Je vais désormais arrêter les appareils
10 d'enregistrement. Il est 18 h.
11 --- Levée de la séance à 18 h

12
13

14 ATTESTATION DE LA DACTYLO-DICTAPHONISTE JUDICIAIRE*
15 Je, Shirley Chang, transcriptrice judiciaire, certifie par
16 la présente que j'ai transcrit ce qui précède et qu'il
17 s'agit d'une transcription fidèle et exacte de l'audio
18 numérique fourni dans cette affaire.

19
20

21 

22 Shirley Chang
23 13 mars 2018

24 *Cette attestation renvoie à la transcription originale en
25 anglais.